

L'an deux mille quatorze et dix Avril à 20 Heures 45, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.
La convocation était du 04 Avril 2014.

Présents : DEMOULE Jacques, PIZZINATO Jeany, NARBEBURU Dominique, BORDESOULES Martine, DUCASSE Valérie, LABARCHEDE David, DUPOIS Sylvie, LABONNE Jean-Bernard, LABARCHEDE Magali., GASSER Frédéric,

Excusés :

Secrétaire de séance : Mme Jeany PIZZINATO

Après lecture, le procès verbal de la réunion du 04 avril 2014 est adopté à l'unanimité par les membres présents à la séance.

-001- TAUX IMPOSITION 2014 :

Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de la commune pour 2014, afin d'inscrire le produit attendu sur le Budget. Il convient de tenir compte de l'augmentation des bases notifiées sur l'état 1259, des dotations de compensation et des taux moyens appliqués par ailleurs. Le Conseil examine l'état de notification des trois taxes, transmis par les services préfectoraux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de maintenir en 2014 les taux appliqués en 2013 et donc de les fixer comme suit :

Taxe d'Habitation : 6.33 %

Foncier Bâti : 8.93 %

Foncier Non Bâti : 30.56 %

Le produit attendu sera donc de 29 219 € auquel il convient d'ajouter 2 364.00 € d'allocations compensatrices diverses.

002- BUDGET 2014 :

Monsieur le Maire demande au secrétaire de présenter le projet de budget, chaque conseiller est en possession d'un exemplaire.

Ce budget étant le premier pour la majorité des élus, le secrétaire donne dans le détail les règles budgétaires et les diverses particularité, chaque section est donnée article par article. Il propose également de répondre aux éventuelles questions lors de cette présentation et même après. Les dotations n'étant à ce jour pas connues pour la plupart, des décisions modificatives seront présentées et en ce qui concerne la section d'investissement les opérations seront inscrites dès que les éléments seront connus par rapport aux priorités déterminées.

L'état de la dette est examiné, il se limite à deux emprunts souscrits pour un total de 105 154.94 € à l'origine. Le montant du capital restant dû est de 83 156.96 €, le montant de l'annuité de l'exercice 2014 est de 3 706.81 € d'intérêts prévus en Fonctionnement et de 4 182.14 de Capital inscrits en Investissement.

INVESTISSEMENT :

Seule l'opération non soldée de Travaux sur les Bâtiments Communaux est reprise pour un montant de 3 033.00 €

FONCTIONNEMENT :

En recettes, pour l'heure seule la Dotation Globale de Fonctionnement est connue, le budget fera donc l'objet de décisions modificatives en fonction des notifications. Les dépenses sont inscrites par rapport aux dépenses réelles de l'exercice précédent et des données connues ce jour en matière de participations intercommunales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le budget proposé qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT

Résultats Reportés	Dépenses :	0.00	Recettes :	69 093.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses :	134 207.00	Recettes :	65 114.00
TOTAUX :		134 207.00		134 207.00

INVESTISSEMENT :

Résultats reportés	Dépenses :	16 317.00	Recettes :	0.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses :	3 504.00	Recettes :	23 533.00
Restes à Réaliser :	Dépenses :	4 062.00	Recettes :	350.00
TOTAUX :		23 883.00		23 883.00

Le budget total est de 158 090.00

QUESTIONS DIVERSES :

Commission Communale des Impôts directs :

Monsieur Le Maire informe le Conseil que depuis la dernière réunion la Direction Régionale des Finances Publiques nous a demandé par courrier de faire des propositions pour leur permettre de désigner les membres de la Commission Communale des Impôts Directs. Le Conseil Municipal propose :

TITULAIRES :

Mme NARBEBURU Dominique
M. DEMOULE Jacques
M. DUPOIS Michel
M. LABARDIN Etienne
M. LABARBE Alain
Mme LAFARGUE Josiane
Mme PIZZINATO Jeany
M. LAGARDERE Jacques

Propriétaires de Bois :

M. LABARCHEDE André
Mme DUCOS Sendrine

Propriétaires Hors Commune :

M. LARRUE Guy
M. LETORD Christian

SUPPLEANTS :

M. CARASCO Robert
Mme LABONNE Jeanine
Mme VAUGEOIS Delphine
Mme DUCASSE Valérie
M. PECONDON Eric
Mme MANSENCAL Martine
M. LABONNE Jean-Bernard
M. DUBOUILH Michel

M. LABARCHEDE Jean-Louis
M. LABONNE Michel

M. MANSEAU Bernard
M. LAMARQUE Pierre

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 35.